

OFFRE D'EMPLOI

Direction d'école primaire

poste régulier à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2022

L'école Stella-Maris compte 187 élèves du service 4 ans à la 6^e année. La direction d'école peut compter sur une équipe engagée, motivée, compétente et dévouée de près d'une quarantaine d'employés.

Le Centre de services scolaire des îles, dont le siège social est situé à L'Étang-du-Nord, compte près de 300 employés et dispense de l'éducation de niveau préscolaire, primaire, secondaire général et de la formation professionnelle à environ 1 200 élèves, jeunes et adultes. Son territoire comprend l'ensemble des villages francophones de la Municipalité des îles-de-la-Madeleine et compte cinq écoles de niveau primaire, une école secondaire, un centre de formation générale et professionnelle pour adultes et un centre administratif. Il administre un budget annuel de l'ordre de plus de 29 millions de dollars.

Depuis quelques années, le Centre de services scolaire des îles a entrepris un virage vers les écoles efficaces et s'est donné comme objectif d'instaurer une approche collaborative à tous les niveaux de l'organisation. Ainsi, les directions d'établissement, la direction des services éducatifs et la direction des ressources humaines travaillent en communauté de pratique. Des communautés d'apprentissage (CA) et des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) sont implantées, ou en voie de l'être, tant au primaire, au secondaire, qu'aux adultes et le développement professionnel axé sur l'amélioration de l'apprentissage et de la réussite de chaque élève est au cœur des discussions. À travers ces nombreux chantiers de développement, le rôle de leader pédagogique des directions d'établissement est renforcé et valorisé.

Nature du travail et responsabilités

Le poste de direction d'établissement comporte la gestion pédagogique, éducative et administrative de l'école. La direction d'établissement rend compte au Centre de services scolaire et à sa collectivité de la gestion de l'école, elle participe au comité consultatif de gestion et elle avise le Centre de services scolaire sur les dossiers qui lui sont présentés.

La direction d'établissement voit à la mise en œuvre du projet éducatif, à l'évaluation continue et aux ajustements des mesures prévues au plan de réussite et à la convention de gestion et de réussite éducative. Elle supervise l'ensemble des services éducatifs et complémentaires disponibles dans son école. Elle supervise les ressources humaines de son école, voit à la gestion des ressources matérielles et de l'équipement et assure la responsabilité du budget décentralisé. Elle assure le lien entre l'école et les parents et établit des partenariats avec la communauté. Pour répondre aux besoins particuliers des élèves, la direction d'établissement voit à la mise en œuvre de plans d'intervention et de plans de services.

Profil recherché

- Détenir une autorisation permanente d'enseigner.
- Posséder une expérience pertinente d'au moins 5 ans dans le domaine de l'éducation.
- Détenir une formation complémentaire de deuxième cycle (DESS) d'au moins 30 crédits en gestion; à défaut, l'engagement à s'y inscrire; le domaine de l'administration scolaire serait un atout.
- Démontrer un leadership mobilisateur à rassembler et à inspirer une énergie positive.
- Faire preuve d'une vision stratégique qui vise l'amélioration continue de la qualité et qui suscite l'engagement de l'équipe-école.
- Être capable d'une gestion de la performance des élèves et du personnel dans un esprit d'accompagnement, et ce, dans la perspective des écoles efficaces.
- Être capable d'axer ses actions sur la collaboration et la mise en œuvre respectueuse des cibles de qualité en matière d'éducation et de partenariat avec la communauté.
- Être soucieux des élèves et des parents, en ce sens, être capable d'orientation clientèle.

N.B. 1. Le comité de sélection se réserve le droit de présenter au conseil d'administration une candidature qui ne répondrait pas entièrement aux exigences.
2. Le Centre de services scolaire des Îles se réserve le droit d'évaluer les connaissances et habiletés des personnes ayant soumis leur candidature à l'aide d'outils d'évaluation ou de tests.

Conditions de travail

Le traitement est celui prévu au *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*.

Lieu de travail : École Stella-Maris

Supérieure immédiate : Brigitte Aucoin, directrice générale

Entrée en fonction : 1^{er} juillet 2022

Toute personne intéressée à poser sa candidature en vue de combler ce besoin au Centre de services scolaire des Îles est d'abord priée de remplir et de signer la *Demande d'emploi*, la *Déclaration relative aux antécédents judiciaires* et le *Questionnaire d'identification d'accès à l'égalité en emploi* (disponibles au www.csdesiles.qc.ca dans la section Services administratifs, Ressources humaines) et d'envoyer le tout, accompagné d'une lettre de présentation, de son curriculum vitae et d'une copie de ses relevés de notes et de ses diplômes, avant le 15 février 2022 à 16 h, à l'adresse suivante :

Concours – Direction d'école primaire
Centre de services scolaire des Îles
1419, chemin de l'Étang-du-Nord
L'Étang-du-Nord (Québec) G4T 3B9
ou cv@csdesiles.qc.ca